



Association des Résidents du lac Carillon

COMPTE RENDU D'UNE RENCONTRE
TENUE LE 15 OCTOBRE À 10H00 AU RESTAURANT LE CHAVIGNY
AVEC L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC CARILLON

Étaient présents :

Huguette Allard	Serge Lachance
Pierre Bédard	Michel Lupien
Denis Blanchette	Rino Morin
Gilles Blouin	Carole Paré
Jean-Marc Charbonneau	Jean Sauvageau
Diane Demers	Claude-Marie Scorsone
Gaston Ferland	José Scorsone
Claire Huot	Julie Trépanier

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1.° MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux personnes présentes et leur demande de s'identifier.

2.° HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

Les buts et objectifs de l'Association sont énumérés. Après un tour de table, les personnes présentes désirent toujours maintenir une telle Association. Il est donc convenu, à l'unanimité, de procéder à la constitution d'un conseil d'administration.

3.° AFFILIATION À LA FAPEL

Le coût de cette affiliation est payé jusqu'en janvier 1995. Après discussion, il est donc proposé par Carole Paré et secondé par Rino Morin de renouveler cette affiliation au coût annuel de 75 \$. Toutefois la présence d'un membre de cette Fédération est souhaitée afin d'obtenir plus d'informations sur leur rôle.

4.° ORIENTATIONS

a) Conseil d'administration

Il est proposé par Diane Demers et secondé par Rino Morin que le conseil d'administration soit formé des personnes suivantes :

Serge Lachance :	Président
Denis Blanchette :	Vice-président — Finances
Claire Huot :	Secrétaire
Pierre Bédard :	Responsable du premier secteur
Jean-Marc Charbonneau :	Responsable du deuxième secteur
Carole Paré :	Responsable du troisième secteur

b) Règlements généraux

Le conseil d'administration établira au cours des prochains mois des règlements généraux ayant trait au mandat du conseil, au nombre de réunions à tenir, etc.

c) Plan d'action

Certaines priorités ont été retenues par les personnes présentes. Ces priorités constituent en partie le mandat du conseil d'administration et seront analysées par ce dernier :

- **Bateau moteur**
Il est suggéré de rencontrer les propriétaires du Lac Carillon (secteur Montauban) et les instances concernées afin de leur faire part de nos préoccupations.
- **Élargissement de l'ARC**
Il serait possible d'élargir l'Association aux autres propriétaires du lac Carillon (secteur Montauban). Une place au sein du conseil d'administration pourrait même leur être faite.
- **Restauration et entretien des sentiers — Piste d'hébertisme**
Un plan de travail année par année pourrait être présenté à la municipalité.
- **Renouvellement du contrat d'entretien du chemin en hiver**
Une vérification sera effectuée auprès de la municipalité afin de s'assurer que cet engagement soit récurrent.
- **Ministère des Ressources naturelles — Propriétaire des terres publiques**
Les personnes présentes sont désireuses de connaître les coûts et conditions afin de devenir propriétaires des terrains. Un éclaircissement du mandat de chacun des niveaux municipal et provincial serait souhaitable.

- *Surveillance et contrôle de la plage publique*

- *Vol et vandalisme*

Il est suggéré qu'une liste avec les noms, adresses, nos de téléphone et marque de voiture soit remise aux membres de l'ARC. Les personnes conscientes d'un bris, vol, d'une présence inhabituelle d'une voiture ou autre seront ainsi en mesure d'aviser la personne concernée.

d) COTISATION

Il est proposé par Jean-Marc Charbonneau et secondé par Michel Lupien que le coût de la cotisation soit fixé à 10 \$ par année.

5.º Varia

Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

6.º Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est préposée par Gilles Blouin à 12h00.

